

JDE 2026 : le diagnostic de la transmission d'entreprise

Identifier les problématiques, structurer l'analyse et formuler des recommandations

Formation nationale

En 2021 la CNCC a introduit les prestations de diagnostic et publié un guide dédié associant outils pratiques et technicité avec la présentation de la doctrine.

Millésime	2026-2027
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02FUS0053.26

Dans un contexte marqué par le vieillissement des dirigeants, les transformations économiques et les enjeux de pérennité des PME et ETI, les besoins d'accompagnement en matière de transmission se renforcent.

Au-delà des performances financières, la réussite d'une transmission repose sur de nombreux facteurs : gouvernance, dépendance au dirigeant, qualité de l'information financière, organisation, risques fiscaux et sociaux, anticipation patrimoniale, capacité de financement ou encore préparation des équipes.

Par sa connaissance approfondie de l'entreprise et de son environnement, le commissaire aux comptes dispose d'une position privilégiée pour contribuer à l'identification de ces facteurs de risque et apprécier leur impact sur la transmissibilité.

Son intervention s'inscrit toutefois dans un cadre strict : il ne lui appartient ni de conseiller le dirigeant sur les modalités de transmission, ni de participer à la mise en œuvre des solutions retenues. Son rôle consiste à établir des constats, apprécier les risques et formuler des recommandations dans le respect des principes d'indépendance et de déontologie.

En 2026, la CNCC édite un guide consacré au diagnostic de la transmission d'entreprise. Il fournit aux commissaires aux comptes une méthodologie et des outils permettant de réaliser un diagnostic structuré des facteurs influençant la transmissibilité d'une entreprise.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur financier
- Expert-comptable
- Juriste d'affaire

Fusion et évaluation

Objectifs professionnels

- Comprendre le positionnement du ou d'un commissaire aux comptes dans le cadre d'un diagnostic de transmission et sécuriser son intervention au regard des règles d'indépendance et de déontologie
- Identifier les principaux enjeux d'un diagnostic de transmission d'entreprise
- Avoir les clés pour structurer une démarche de diagnostic adaptée à la situation du client
- Appréhender les facteurs influençant la transmissibilité d'une entreprise
- Distinguer recommandations, plans d'action et accompagnement opérationnel

Questions traitées

Quel est le rôle du commissaire aux comptes dans un processus de transmission ?

- Pourquoi le commissaire aux comptes est-il légitime ?
- Quelle valeur apporte son regard indépendant ?
- Quelles sont les attentes des dirigeants ?

Quels sont les facteurs de risque à identifier ?

- Dépendance au dirigeant
- Gouvernance
- Organisation
- Information financière
- Risques juridiques, fiscaux et sociaux
- Pactes d'associés
- Continuité de l'exploitation

Où s'arrête la mission du commissaire aux comptes ?

- Diagnostic versus conseil
- Limites déontologiques
- Menaces sur l'indépendance
- Situations à risque

Illustrations pratiques

- Transmission familiale
- Cession à un tiers
- Dépendance à l'homme clé
- Pacte Dutreil
- Opérations de type LBO
- Organisation de la data room
- Garantie d'actif et de Passif
- Gouvernance post transmission

Supports opérationnels du guide

- Fiches de diagnostic
- Matrices de risques

Fusion et évaluation

- Grilles d'entretien
- Arbres de décision
- Exemples de recommandations
- Cas pratiques
- Checklists de vigilance

Bénéfices pour les participants

- Renforcer la compréhension des enjeux de transmissibilité
- Valoriser votre rôle de tiers indépendant
- Sécuriser vos interventions
- Utiliser les outils pratiques développés par la CNCC
- Positionner l'outil de diagnostic dans l'offre proposée par votre cabinet
- Identifier de nouvelles opportunités de prestation et réaliser des diagnostics de transmission d'entreprise conformes au cadre déontologique de la profession

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

Informations particulières

Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter le département formation de CNCC Services (cnccservices.formation@cncc.fr).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Le support pédagogique est composé d'un diaporama. Il est conçu sous format dématérialisé, accessible dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire ;
- les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels reconnus pour leur maîtrise technique, membres du Comité évaluation et transmission du CNOEC ou de la Commission évaluation des entreprises de la CNCC, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ou d'évaluation ;
- la formation se déroule dans une salle adaptée pour une animation devant plus de cent participants (amphithéâtre ou grande salle, écrans de retour, sonorisation, outil interactif pour poser des questions aux formateurs...) ;
- compte tenu du nombre important de participants, un temps de questions/réponses est prévu à l'issue de l'atelier, afin que les formateurs puissent répondre aux questions posées par les participants.

Fusion et évaluation

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- évaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires ;
- télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent ;
- remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées ;
- accéder au support pédagogique.